

# Tour de force ou de manège pour Thiéry ?

ÉLECTIONS A Linkebeek, les habitants sont partagés entre résignation et exaspération

APRÈS NEUF ANS SANS BOURGMESTRE NOMMÉ

ÉLECTIONS A Linkebeek, les habitants sont partagés entre résignation et exaspération

- ▶ Les citoyens de la petite commune à facilités sont priés de retourner aux urnes.
- ▶ L'enjeu : pour ou contre la tactique de Damien Thiéry.

REPORTAGE

**L**inkebeek, place de la Gemeentehuis. Entre la maison communale et l'église Saint-Sébastien, les voitures roulent au pas autour de la place, en quête d'un emplacement de parking. La maison communale qui vient de fermer ses portes, le temps de la pause de midi, fait face à quelques commerces, deux salons de coiffure et un bistrot qui comptent leurs clients au compte-gouttes. Sur la place, on vient de planter le sapin. Quelques ouvriers communaux le décorent de boules peintes par les enfants d'une école néerlandophone de la commune. Les ouvriers procèdent à l'ornementation et à l'agencement des guirlandes. Pas question d'évoquer le scrutin de ce dimanche. Devoir de réserve oblige. A l'avant-veille des élections, les indices de campagne sont aussi rares que les adversaires de la liste du bourgmestre. Quatre panneaux électoraux quadrillent le territoire, illustrant soit le visage souriant du bourgmestre non nommé Damien Thiéry, soit la photo de groupe de ses colistiers, soit celles de deux candidats de *La Droite* qui présente une liste largement incomplète. Un jeune homme nous dépasse. « Des élections ? Je viens souvent à Linkebeek mais je vis dans la commune voisine, à Uccle. Je ne savais pas qu'on revotait ici. »

Une jeune maman s'apprête à entrer dans la librairie, sa petite fille à la main : « Je m'intéresserai ce dimanche au scrutin régional en France. Ces élections, ici, sont un nouveau tour de passe-passe politique auquel les gens ne comprennent plus rien. »

Le scrutin de dimanche ne fait

pas le buzz. Si le vote n'était pas obligatoire, nombreux sont les 3.419 électeurs qui se sont déplacés lors du scrutin d'octobre 2012 qui ne feraient pas le détour par le bureau de vote. C'est en tout cas l'avis de Jean, qui habite la commune depuis près de trente ans : « On en a marre de cette situation de blocage permanent. Cela va changer quoi, ce scrutin ? Les 13 candidats de la liste de Damien Thiéry seront automatiquement élus. Les deux conseillers communaux néerlandophones conserveront leurs sièges. Et Damien Thiéry sera à nouveau empêché de ceindre l'écharpe. Désespérant et vexatoire pour les francophones qui votent massivement pour lui. »

Chez les commerçants, on préfère s'abstenir de tout commentaire, en se contentant de répéter qu'« ici, entre Flamands et francophones, il n'y a pas de problème. La plupart d'entre nous sommes bilingues. »

Pour le reste, silence radio. La chape de plomb. On n'en dira pas plus. On sent pointer le découragement sinon l'exaspération face

à une situation politique enlisée. On ressent la crainte aussi, celle de voir les démons communautaires reprendre du service. Le 26 octobre dernier, lors du conseil communal où les 13 conseillers communaux de la liste francophone de Damien Thiéry ont démissionné en bloc, la salle était envahie par des membres du TAK, entonnant le Vlaamse Leeuw, raillant le bourgmestre Thiéry et revendiquant la fin des facilités. Nombre de journalistes francophones, dont l'équipe de la RTBF, avaient été refoulés à l'entrée. « On se croyait revenu à l'époque où le Vlaams Belang et les extrémistes flamingants revendiquaient la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde, encerclés par des autopompes et des équipes de télévision », raconte cet habitant qui vit depuis toujours dans la commune. Rejoint par un voisin, ce dernier souligne : « Personne, ici, ne connaît un seul de ces militants d'extrême droite. D'où

viennent-ils ? Qui les envoie jeter de l'huile sur le feu ? Tous ici à Linkebeek, nous souhaitons vivre en harmonie entre nos deux Communautés. Qu'ils arrêtent leur cirque ! »

Un peu plus loin, Paul Opocynsky, un des 13 candidats de LB, la liste du bourgmestre, glisse un tract dans une boîte aux lettres. Histoire de rappeler l'importance du scrutin de dimanche. « Après le déni flamand de démocratie et son refus de nommer un bourgmestre plébiscité à chaque scrutin, il faut rester vigilant. C'est ce qu'on rappelle dans notre tract : certains risquent de s'attaquer aux droits et aux facilités. Il faut se mobiliser. Ceux qui, comme « Prolink », appellent à voter blanc, s'inscrivent dans une logique flamingante. »

Ce n'est évidemment pas l'avis de ses partisans dont fait partie Rik Otten, deuxième élu de la liste avec le bourgmestre démissionnaire Eric De Bruycker : « Non seulement, ces élections ne déclencheront qu'un nouveau tour de carrousel mais, plus grave, elles risquent de précipiter la commune dans une nouvelle ère glaciaire, alors que les autres communes à facilités ont retrouvé la paix communautaire. Damien Thiéry a choisi de tourner le dos à la loi, en se profilant comme le héros des Francophones. Qui nte la démocratie ? », interroge Rik Otten, en renvoyant à la réponse de Marc Uyttendaele, constitutionnaliste à l'ULB, lors d'un récent entretien à la RTBF : « S'il y a un coup d'État démocratique, le responsable c'est Damien Thiéry. Il y a une sorte de totalitarisme au sein de sa liste. Ils ne veulent qu'un seul bourgmestre mais qui en vertu d'une décision de justice n'a plus le droit de l'être. »

A Linkebeek, le scrutin de ce dimanche révélera si la tactique du bourgmestre non nommé depuis 2006 est toujours approuvée par ses concitoyens. En 2012, sa liste avait recueilli 79,12 % des voix. ■

DIRK VANOVERBEKE

## ENTRETIENS

**Damien Thiéry :  
« Cette élection  
arrêtera le carrousel »**

Damien Thiéry, bourgmestre non nommé de Linkebeek, espère que le scrutin fera triompher la démocratie. Vous parlez de « coup d'Etat » de la part de votre ministre de tutelle...  
*A entendre Liesbeth Homans, rien ne sera jamais possible.*

*Elle a choisi la confrontation et a décidé que je ne serai pas bourgmestre en s'appuyant sur un décret interdisant à un bourgmestre non nommé de se représenter sous cette législature, jusqu'en 2018. Pour vous, en revanche, ce scrutin marquera le début d'une nouvelle législature ?*  
*Oui. On verra ce qu'en pensera le Conseil d'Etat. Ces élections coûteront 25.000 euros selon « Prolink ». Cher pour un nouveau*

*tour de carrousel, non ?*  
*Faux, ces élections stopperont le carrousel. Et les dépenses n'excéderont pas 7.000 euros. Votre liste sera, à l'exception de celle de « La Droite », la seule à se présenter. Vous le regrettez ?*  
*« Prolink » ne veut pas jouer le jeu de la démocratie. Elle privilégie le blocage. Vous avez été débouté deux fois par le Conseil d'Etat. Qu'en concluez-vous ?*  
*Je suis légaliste : les convoca-*

*tions ont été envoyées en néerlandais, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat. Son deuxième arrêt juge que les citoyens souhaitant recevoir leurs documents en français n'ont plus à en faire systématiquement la demande. Un courrier suffira pour que, pendant quatre ans, ils reçoivent ces documents dans leur langue. C'est une première.*

D.V.

**Eric De Bruycker :  
« Un scrutin  
pour du beurre »**

Bourgmestre contraint à la démission après trois semaines, Eric De Bruycker boycotte le scrutin. Qu'espérez-vous en acceptant ce poste ?  
*Je ne voulais plus de ce cirque, ce carrousel que Thiéry fait tourner sous couvert de démocratie, alors qu'il refuse de respecter l'Etat de droit. Linke-*

*beek se situe en territoire flamand et est soumis à la législation flamande. A deux reprises, les chambres bilingues du Conseil d'Etat lui ont donné tort. Cela ne l'a pas empêché de créer le chaos. J'espérais jouer un rôle de pacificateur. J'ai été nommé le 5 octobre. J'avais demandé un délai d'un mois pour réussir. La majorité francophone a démissionné le 26 octobre. Après trois semaines. L'ego de Thiéry lui importe plus que la*

*gestion de la commune. « Prolink » représente les Flamands de Linkebeek, qui ne représentent que 5 % de la population... « Prolink » veut représenter tous les habitants. Elle joue la carte de la réconciliation contre celle de la division que prône Damien Thiéry. Notre liste est ouverte aux francophones : elle compte des bilingues et cinq francophones. Pourquoi ne vous présentez-vous pas dimanche ?*

*Le scrutin ne servira à rien, sauf à refaire tourner le carrousel, en représentant Damien Thiéry comme bourgmestre et à accentuer encore la tension entre les communautés. Il braquera les feux médiatiques sur Damien Thiéry. Tout profite pour lui. Pas pour Linkebeek, la dernière des six communes à facilités à ne pas avoir pacifié les relations communautaires après la scission de BHV.*

D.V.

## APRÈS NEUF ANS SANS BOURGMESTRE NOMMÉ

**Les raisons d'un retour aux urnes**

Pourquoi Linkebeek organise-t-elle ce retour aux urnes, plus de trois ans après les élections d'octobre 2012 ? Et à quoi servira-t-il ? Rappel des faits.  
La Région flamande refuse depuis 2006 de nommer le député-bourgmestre de cette commune à facilités de la périphérie bruxelloise Damien Thiéry (FDF passé au MR depuis décembre 2013). Son crime : le non-respect des circulaires flamandes stipulant que les communes à facilités doivent envoyer tous les documents à leurs citoyens dans la langue néerlandaise, y compris les convocations électorales. Ce que Thiéry, régulièrement plébiscité dans cette commune peuplée de 85 % de francophones, n'a pas fait. Depuis 2012, le conflit s'est durci. La ministre N-VA des Affaires Intérieures Liesbeth Homans a tenté d'imposer, en septembre dernier, son candidat au siège maïoral. Elle a jeté son dévolu sur Yves Ghequière, échevin indépendant élu sur la liste de Damien Thiéry. Mais il refuse. Mais Homans persiste et nomme le 4 octobre, Eric De Bruycker, un des deux élus de la liste néerlandophone « Prolink ». Il démissionnera moins d'un mois plus tard, provoquant un retour aux urnes dans les 50 jours. On y est. Pour Damien Thiéry, ces élections s'assimileront à un nouveau test de popularité. Mais son succès prévisible risque de se muer en victoire à la Pyrrhus. Liesbeth Homans renverra à un décret communal flamand qui prévoit qu'un bourgmestre non nommé ne peut plus se représenter sous la même législature. Et Damien Thiéry s'en retournera au Conseil d'Etat qui, selon toute vraisemblance, ne détricotera pas son dernier avis. Le blocage est donc assuré. La ministre pourrait alors désigner à nouveau un bourgmestre flamand à l'extérieur de la majorité. Ou, à défaut, envoyer un commissaire du gouvernement pour gérer la commune à la place du bourgmestre. A moins qu'Yves Ghequière ou un autre candidat ne soit désigné comme candidat bourgmestre par la liste francophone de Damien Thiéry. Dont l'obstination risque bien de se fracasser sur un nouveau « niet » de l'autorité flamande.

D.V.